

HANDICAP



COFFRE DE TOIT

Le coffre de toit permet un rangement du fauteuil roulant manuel sans encombrer l'intérieur du véhicule.

Le système se manie grâce à une télécommande. Un bras descend prendre le fauteuil par l'assise, et le range à l'intérieur du coffre de toit.

Lors du déchargement du fauteuil, le chaintopper le dépose directement à côté de vous.

Ce système permet le chargement d'un fauteuil roulant ayant un poids maximum de 20 kg.



L'espace de chargement du fauteuil ne dépasse pas l'ouverture de la portière.